

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2009

APPLICATION DES ARTICLES 34-1, 39 ET 44 DE LA CONSTITUTION - (n^o 1314)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTSN^{os} 867 à 888

présentés par
M. Urvoas et M. Valls

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« Constitution, »,

rédiger ainsi la fin de l'intitulé du Chapitre I^{er} :

« visant à brider le pouvoir de résolution des parlementaires »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Tel que rédigé, le chapitre premier du présent projet de loi n'a pas pour objectif de revaloriser le travail parlementaire par la voie des résolutions mais au contraire de le brider. Ce mécanisme d'encadrement passe autant par les délais imposés, que par le pouvoir donné au premier ministre sur l'acceptation de la proposition de résolution ou encore des membres du Gouvernement sur la possibilité ou non qu'ils soient entendus en commission ou en séance.

Cet amendement vise à éclairer les citoyens sur la réelle finalité du chapitre premier de ce projet de loi.

Ces amendements identiques ont été déposés par 44 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

- Adt n° 867 de M. Urvoas et M. Valls
- Adt n° 868 de M. Montebourg et M. Raimbourg
- Adt n° 869 de M. Le Roux et Mme Filippetti
- Adt n° 870 de M. Derosier et M. Le Bouillonnet
- Adt n° 871 de Mme Batho et M. Lambert
- Adt n° 872 de M. Dosière et Mme Pau-Langevin
- Adt n° 873 de Mme Karamanli et M. Roman
- Adt n° 874 de M. Valax et M. Vuilque
- Adt n° 875 de M. Vidalies et M. Jean-Michel Clément
- Adt n° 876 de M. Caresche et M. Vaillant
- Adt n° 877 de M. Bapt et Mme Carrillon-Couvreur
- Adt n° 878 de M. Eckert et Mme Maquet
- Adt n° 879 de M. Deguilhem et M. Gaubert
- Adt n° 880 de M. Mallot et M. Lesterlin
- Adt n° 881 de M. Marsac et M. Philippe Martin
- Adt n° 882 de Mme Martinel et M. Nayrou
- Adt n° 883 de Mme Lemorton et M. Christian Paul
- Adt n° 884 de M. Fruteau et Mme Quéré
- Adt n° 885 de Mme Adam et M. Jibrayel
- Adt n° 886 de M. Yves Durand et M. Néri
- Adt n° 887 de M. Glavany et M. Bataille
- Adt n° 888 de Mme Marcel et M. Blisko